

DEPARTEMENT DE LA VENDEE  
ARRONDISSEMENT DES SABLES D'OLONNE

**COMMUNE de LES ACHARDS**

**REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL**

**Séance du 22 mai 2023**

Nombre de conseillers en exercice : 33  
Nombre de conseillers présents : 22  
Nombre de conseillers représentés : 5  
Nombre de conseillers ayant participé au vote : 27

L'an deux mille vingt trois, le vingt-deux mai à vingt heure trente, le Conseil Municipal de la Commune des Achards, dûment convoqué le seize mai, s'est réuni en séance ordinaire dans la salle du conseil municipal, sous la présidence de Michel VALLA, Maire.

**Présents** : Michel VALLA, Lynda PRUVOST, Christine GUILLOTEAU, Didier RETAILLEAU, Nathalie KARCHER, Jean-Pierre CITEAU, Nicole EDOUARD, Jean-Luc RABILLARD, Yvon BRIANCEAU, Bertrand BURNAUD, Christelle GAUBERT, Stéphane DENIS-LUTARD, Mickaël ONILLON, Sarah MICHON, Stéphanie CHIFFOLEAU, Vincent BELLEAU, Antoine GUILLET, Sébastien HULIN, Sylvain MONIONT-BEAUMONT, Sophier CHATELIER, Martial CAILLAUD, Isabelle LE BUSQUET.

**Absents donnant pouvoir** : Gérard JOURDAIN a donné pouvoir à Jean-Luc RABILLARD, Hélène LEMESLE a donné pouvoir à Christelle GAUBERT, Thony CHABOT a donné pouvoir à Stéphanie CHIFFOLEAU, Charles-Bernard DRUGEON a donné pouvoir à Sophie CHATELIER, Pauline CAILLONEAU a donné pouvoir à Isabelle LE BRUSQUET.

**Absents excusés** : Sarah RENAUD, Patricia BLANCHARD.

**Absents** : Jean-Luc BRIANCEAU, Odile DEGRANGE, Corinne BRAUD, Paul MAZENS.

Conformément à l'article L.2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales, il est procédé à la nomination d'un secrétaire de séance pris dans le sein du conseil, Lynda PRUVOST a été désignée pour remplir cette fonction, qu'elle accepte. Madame Mélanie SAUNIER, Directrice Générale des Services, qui assiste à la séance, lui a été adjointe à titre d'auxiliaire.

**D22052023\_09 : Demande de subvention exceptionnelle**

Vu l'avis favorable majoritaire des membres de la commission des finances,

Monsieur Jean-Luc RABILLARD, adjoint aux finances, expose qu'un jeune sportif achardais, Alonso (16 ans), est sélectionné pour représenter la France dans une compétition sportive internationale de boxe anglaise : la WBC Muay Thai qui se déroulera à Venise en juin 2023.

Les frais de participation et de voyage (hôtel et transport) s'élèvent à 1330€, repas non compris.

Afin de soutenir la participation d'Alonso à cet événement international, sur sollicitation de ses parents, il est proposé que la commune des Achards puisse lui attribuer une subvention exceptionnelle de 200€.

Monsieur Jean-Pierre CITEAU demande s'il est bien possible de verser une subvention à une personne physique. Il lui est répondu affirmativement.

Monsieur Antoine GUILLET estime que le terme « sélectionné » porte à confusion et Monsieur Martial CAILLAUD demande s'il y a une prise en charge par une fédération. Madame Lynda PRUVOST répond qu'il s'agit d'une participation et qu'il n'y a pas de prise en charge par une fédération.

Les élus conviennent qu'il s'agit d'une chance pour ce jeune homme et souhaitent néanmoins que la somme octroyée ne soit pas versée en cas de non-participation du jeune à l'événement.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal à l'unanimité décide de soutenir la participation du jeune achardais, Alonso GIORGINI, à la compétition sportive internationale de boxe anglaise la WBC Muay Thai, qui se déroulera à Venise en juin 2023, en octroyant une subvention à hauteur de 200€ qui sera versée à ses parents et soumise à condition de participation d'Alonso.

La secrétaire de Séance,

Lynda PRUVOST,

Fait et délibéré à Les Achards,  
Les jour, mois et an susdits,  
Publié sur le site internet le 29/05/2023  
Au registre

Le Maire,

Michel VALLA

